

Réunion du conseil municipal demain

Les élus seynoïses se retrouvent demain matin en mairie, à partir de 8 h, pour la réunion du conseil municipal. Une trentaine de délibérations sont inscrites à l'ordre du jour.

Au chapitre des affaires générales, figurent notamment l'attribution de lots pour le concours des jardins et balcons fleuris 2015 ainsi que la mise à disposition de salles (Bourse du travail, salle Léry et base nautique) pour les élections régionales du mois de décembre.

Concernant les affaires financières, deux décisions modificatives sont attendues : la première porte sur le budget principal de la commune, la seconde sur le budget annexe de l'eau potable. Il sera question aussi de solliciter une subvention pour l'opération de création d'un passage traversant entre la rue Marius-Giran et le cours Louis-Blanc.

S'agissant de l'enfance, les élus plancheront sur la modification du règlement intérieur des établissements municipaux d'accueil des jeunes enfants.

Enfin, retenons aussi qu'à quelques mois de son inauguration (annoncée pour la fin de l'année), le casino Joa fera l'objet de deux délibérations : la première porte sur l'approbation des affectations hypothécaires du futur établissement, la seconde concerne un avis à donner sur le renouvellement de l'autorisation de jeux – attribuée en 2012 à Joa par le ministère de l'Intérieur – et son transfert du casino provisoire aux Sablottes vers le futur établissement en centre-ville.

Le cinéma à l'affiche pour début 2019

Le nouveau calendrier prévisionnel de la création du futur cinéma a été dévoilé hier matin à l'occasion de la visite de l'ancien atelier mécanique

Dans le cadre des Journées du patrimoine, la visite commentée de l'ancien atelier mécanique aura surtout été, hier matin, une « projection » vers le futur cinéma, menée par Patricia Maffiolo, avec un film à l'appui. La responsable du projet pour la Ville a fait le point sur cette reconversion en « ensemble commercial et de loisirs » ainsi que sur son calendrier.

Le projet de neuf salles de cinéma mais aussi de cinq restaurants, un hôtel trois étoiles, un village vacances famille, etc., déjà connu, le calendrier était le plus attendu par la trentaine de visiteurs présents. Car, le permis de construire aurait déjà dû être déposé, cet été. Mais il ne le sera finalement pas avant cet hiver « entre décembre et janvier ».



Voici à quoi devrait ressembler l'atelier mécanique une fois sa reconversion achevée, avec la création d'un cinéma, d'un hôtel et d'activités commerciales et de loisirs. (Photo DR/ AOA Architecte)



Patricia Maffiolo. (Photo S. H.)

« Le maire de Six-Fours débouté »

« Pour déposer un permis de construire, il y a deux approches : soit on le dépose sans conciliation préalable, au risque de devoir revoir la copie ; soit on prend le temps de la conciliation et il sera déposé plus tardivement mais instruit plus rapidement », explique Patricia Maffiolo.

La seconde approche a finalement été choisie. Et la sécurité du site a été abordée, avec les pompiers. Et l'étude d'impact va l'être, avec la Direction régionale de l'environnement et aménagement du territoire (Dreal) : « Le site pourra accueillir

jusqu'à 4 900 personnes. Or, la loi demande une étape d'impact à partir de 5 000 personnes. L'Etat va donc sûrement la demander », estime la responsable municipale du projet. Et seront également sollicités les Bâtiments de France, la commission d'accessibilité...

Bref, le temps va être pris afin d'éviter autant que possible un recours, sachant que « le maire de Six-Fours a été débouté » pour le sien, déposé en février dernier contre la décision de la Commission nationale d'aménagement commercial d'autoriser, en septembre 2014, la création du complexe cinématographique.

Mais « le permis de construire sera bien délivré en 2016 », assure Patricia Maffiolo, « entre juin et septembre », estime-t-elle. Et les travaux débiteront « entre septembre 2016 et janvier 2017 »... après la dépollution du site : de son amiante, de ses hydrocarbures, de son plomb... et d'une éventuelle « surprise », comme « le mercure trouvé dans le sous-sol du site du casino », rappelle Patricia Maffiolo. Mais, « on a compté large », conclut la responsable du projet pour la Ville, et le cinéma seynoïse devrait effectivement être réalisé début 2019.

SÉBASTIEN HÉNOT
shenot@nicematin.fr